



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Emploi et activité

Question écrite n° 4437

Texte de la question

M. Philippe Vasseur attire l'attention de M. le ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur sur la situation extrêmement difficile que traverse l'industrie de textile-habillement et plus particulièrement les PMI. Celles-ci sont, en effet, soumises à une très vive concurrence internationale, et notamment à des importations massives en provenance des pays asiatiques. Ces industriels ont pourtant accompli des efforts significatifs de modernisation et d'adaptation au marché mondial. C'est pourquoi, il lui demande quelle position il entend adopter dans le cadre des accords du GATT pour empêcher cette concurrence déloyale et s'il ne lui paraît pas souhaitable de mettre en œuvre un plan de soutien à ces industries.

Texte de la réponse

Ces industries sont particulièrement fragilisées dans un contexte mondial de récession malgré les efforts de recherche et d'investissement qu'elles accomplissent. Ces industries, à travers leurs créateurs, représentent aussi une image de la France tout à fait allante et qui n'a rien perdu de son ingéniosité et de son talent, particulièrement à travers son réseau de petites et moyennes entreprises. Les copies dont fait l'objet cette branche doivent être découragées par des moyens juridiques efficaces mais prouvent encore et malgré tout que les industries sont porteuses d'espoir en dépit de la crise actuelle et de la dégradation des échanges du commerce extérieur. Certes les importations asiatiques sont préoccupantes puisque le poids de l'Asie représente environ 40 p. 100 des importations communautaires textiles et, par ailleurs, il est certain que les pays en voie de développement n'abandonneront pas les acquis obtenus au GATT dans le cadre d'arrangements multifibres successifs. Toutefois, le capital industriel de certains pays asiatiques doit s'ouvrir progressivement aux exportations de la CEE. Le textile figure en bonne place dans le memorandum concernant les négociations du GATT qui a été remis par le Gouvernement aux instances de la Communauté européenne. En ce qui concerne la trésorerie des entreprises, notamment les petites et moyennes, le Gouvernement fera tous les efforts que la situation économique lui permettra. À tout le moins, il veillera à ce que le marché unique dispose de règlements d'application clairs, transparents et efficaces sans lesquels les efforts accomplis jusqu'à ce stade pour éviter un trop grand dysfonctionnement des échanges apparaîtront vains.

Données clés

Auteur : [M. Vasseur Philippe](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4437

Rubrique : Textile et habillement

Ministère interrogé : industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur

Ministère attributaire : industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juillet 1993, page 2172

Réponse publiée le : 4 octobre 1993, page 3342